Sujet: [INTERNET] Fwd: Enquête publique
De : Aurélien PIERRON - 2MI <a.pierron@2migroup.eu>
Date : Fri, 13 Jul 2018 08:52:14 +0200
Pour : pref-bpe-enquetes-publiques@creuse.gouv.fr

Bonjour,

Veuillez trouver ci joint les questions sur le projets de panneaux photovoltaiques sur les communes de Gueret Saint Fiel.

--

Cordialement.

Aurelien PIERRON <a.pierron@2migroup.eu>
Assistant Informatique
Informatique
2MI

Questions enquete publique .docx	**Content-Type:**	application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.d
	Content-Encoding:	base64

Aurélien PIERRON

15 Bis le Roudeau

23000 Saint Fiel

Mr Le commissaire enquêteur

Objet : Questions sur le projet Photovoltaïque sur les communes de Gueret – Saint Fiel

Je vous adresse ce courrier pour vous faire part de questions concernant le projet de construction de panneaux photovoltaïques sur la commune de Gueret Saint Fiel :

1 – A ma connaissance, tout comme pour le projet éolien de Saint-Fiel, Anzemes et Glenic, aucune réunion publique d'information n'a été faite sur ce projet, que se soit par le porteur lui-même, Enedis, ou bien par les mairies concernées. Pourquoi a t-on toujours l'impression que ces projets sont « cachés » à la population ? Ne serait ce pas parce qu'ils ne sont pas si bien que cela et qu'ils n'avantageraient que ceux qui les construisent ?

2 – On veut, via ce projet, lutter contre l'effet de serre, très bien, mais alors pourquoi défricher des hectares de bois et autres qui justement aident à transformer le gaz carbonique en CO2 ?

3 - Défrichement : Définition juridique : « toute opération volontaire ayant pour effet de détruire l'état boisé d'un terrain et de mettre fin à sa destination forestière » Au nom de l'environnement allons nous nous permettre de défricher 15 Hectares de terre, (potentiellement agricole ?) pour y construire des panneaux nécessitant la réalisation de fondation, de passage de lignes électriques enterrées ou non et autres gros œuvres ? De plus les énergies grises générées par tous les mouvements de camions ou autres ont-elles étaient calculées dans la rentabilité écologique d'un tel chantier ?

4 – Une fois la durée d'utilisationdu champs de panneaux, qu'est ce qui est prévu de faire pour le terrain ? Sera-t-il réhabilité en zone boisée , agricole ?

5 – Une enveloppe suffisante a-t-elle était provisionnée pour les futurs travaux de remise en conformité ?

6 – Il est di que des moutons pourraient « s'occuper » du terrain, de même il a été dit au conseil Municipal de Saint Fiel que des ruches seraient installées sur la zone. Les rayonnements des panneaux ne sont ilsl pas dangereux pour ces animaux ? A ton besoin d'attendre la construction d'un parc photovoltaïque pour mettre des ruches sur une commune ? (Abeilles qui disparaissent de plus en plus)

6 – Les panneaux fonctionnent quand il y a du soleil. Donc en été quand les jours sont longs la production sera maximum. Mais ce n'est pas la période ou on a besoin le plus d'électricité, elle se situe pendant l'hiver dans des horaires proches de 19H. Hors à cette heure il fait déjà nuit, l'énergie consommées par la population ne viendra donc pas des panneaux solaires. Est il donc bien judicieux d'utiliser cette technologie ?

7- Le slogan d'Enedis, parteur du projet est le suivant :

« L'énergie est notre avenir , économisons la ». Pourquoi aucun plan national, ambitieux est mené dans ce sens, au lieu de partir dans des projets pharaoniques qui, au final, fabrique si peu d'électricité ? (Panneaux solaires, éoliens...)

8 – 975 tonnes de CO2 seraient évités avec ce projet mais a t'on calculer combien en évite toutes les surfaces boisées qui vont être détruite ? A t-on, dans ce calcul, pris en compte l'entièreté du projet, c'est-à-dire de la construction à la destruction des panneaux photovoltaïques ? Qui, au vue des matériaux, et de la complexité de recyclage, doivent être impactant à plus d'un titre sur l'environnement.

9-En page 19, il est présenté un tableau ou on nous annonce entre autre, la production théorique et sa représentation en nombres de consommation par personnes. En effet les 14.30 MVc puissance de crête installées créent bien 15,717 GWh. Au vue du paragraphe du dessus, le calcul se ferait avec la valeur théorique.

Il est bien précisé que le rendement se situe aux alentours de 15 %. Donc, les 15 GWh et la consommation en habitants pour 6823 personnes créés le sont t'ils sur le réel ou le nominal ? (car en prenant 15 % de ses chiffres on arrive à 2,4 GWh et à la consommation de 1023 personnes). Déboiser 15 Hectares de terre et faire tous ses travaux pour alimenter la ville de Saint Fiel sur un an est il bien proportionné ?

De même dans tous les autres calculs, se basent-t-ils sur la puissance nominale ou la puissance réelle des panneaux ?

En conclusion, pour ma part, nous partons dans le mauvais sens avec tous ses travaux, panneaux, éoliens et autres. D'ici quelques années nous reviendrons sur ces moyens et nous auront fait tous ceci pour pas grand-chose. Au mieux, nous repasserons du temps et de l'argent (public ou non) pour la remise en conformité de terres agricoles, au pire tout restera en l'état et nous aurons des cimetières de panneaux et de champs éoliens.

Encore une fois on va dire que les gens sont contre tout, dès qu'il y a un projet on veut le faire arrêter, le ralentir, que l'on est des pro-nucléaires, ce qui est faux. Il faut réfléchir a ce que l'on va faire, car ses projets vont nous impactés pendant des dizaines d'années.

On dit aussi, politiques ou non, que les gens ne proposent rien en échange. Je ne sais pas si se sont aux personnes « lambdas » de proposer des solutions, mais bien à des personnes compétentes et à des sociétés nationales.

Je n'en connais pas, certes, mais je suis certains que des personnes ont eu de bonnes idées en la matière, moins impact antes. De plus, plus globalement n'a-t-on pas inventé le moteur à eau ? On est pas prêt de voir des voitures avec, lobbies oblige.